

# RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LES EMBALLAGES (PPWR) RÉACTION DE SURFRIDER EUROPE AU VOTE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

Communiqué de presse | 18 décembre 2023 | Pour diffusion immédiate

**Le règlement Européen sur les Emballages et Déchets d'Emballages (PPWR) poursuit son parcours législatif. Aujourd'hui le Conseil de l'Union Européenne a voté un accord avec l'ensemble des autres pays de l'Union. Si le texte était maintenu en l'état à l'issu du trilogue, les ambitions de la loi française Anti-Gaspillage et Economie Circulaire (AGEC) pourraient être en partie sauvées. Un soulagement pour Surfrider Foundation Europe, alors que la proposition de texte initiale avait été mise à mal, notamment par suite d'un lobby sans précédents des industriels des emballages et des fastfoods.**

**[Lire ici le communiqué de presse du Conseil de l'Union Européenne](#)**

Voici la réaction de Surfrider Foundation Europe, par la voix de Diane Beaumenay-Joannet, chargée de plaider déchets aquatiques pour Surfrider Foundation Europe :

**“Le Conseil relève l'ambition du Parlement mais conserve quelques exemptions problématiques en faveur de l'industrie papier carton. De façon très positive, le Conseil appelle à rétablir, dans la proposition de règlement sur les emballages et déchets d'emballages, des objectifs de réemploi notamment pour la vente à emporter et les boissons bien que le vin soit exempté, ce que nous regrettons. Le Conseil intègre de la flexibilité dans le texte pour permettre aux Etats les plus allant de ne pas reculer sur leur législation nationale comme c'est le cas (en partie) de la France avec sa loi AGECE. En effet, le Conseil rétablit également des restrictions de certains emballages plastique à usage unique, unidose et contenants pour le secteur des Cafés-Hotels-Restaurants mais seulement en plastique. Cela sous-entend une potentielle exemption pour les équivalents en papier cartons déplaçant les impacts environnementaux, sans les réduire. Ainsi, la mesure française visant à supprimer les emballages à usage unique pour la restauration et les fast-food pourrait de nouveau être**

**remise en cause. Les négociations seront finalisées à l'occasion d'un trilogue à venir où nous espérons que les ambitions seront maintenues à minima, voire de nouveau rehaussées.**

Nous restons à la disposition des journalistes pour toute demande d'interview.

Note aux éditeurs :

- **30 novembre 2022** : La Commission Européenne présente sa proposition de révision de réglementation sur les Emballages et Déchets d'Emballages. La Commission Européenne propose de transformer la Directive Européenne en Règlement : Packaging and Packaging Waste Regulation (PPWR). Cette transformation du texte permet une mise en application directe dans les pays de l'Union, sans passer par une transposition dans les lois nationales.
- **24 octobre 2023** : après des mois de discussions et de pression des lobbys, la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (ENVI) du Parlement européen vote son rapport. Ce texte est une occasion manquée pour sortir véritablement du tout-jetable et réduire drastiquement les pollutions liées aux emballages à usage unique
- **22 novembre 2023** : le Parlement Européen vote la suppression de presque toutes les dispositions visant à lutter contre les emballages inutiles, ainsi que la plupart des objectifs de réutilisation pour 2040. Certains objectifs de réutilisation (par exemple pour les boissons) ont été revus à la baisse mais conservés, et accompagnés de larges dérogations, rendant les objectifs de réutilisation virtuellement inefficaces et envoyant un signal extrêmement négatif au secteur naissant de la réutilisation et aux précurseurs de l'économie circulaire.
- **15 décembre** : [11 ONG rédigent une tribune publiée dans L'Obs](#) invitant l'état français à prendre toutes les dispositions pour garder un règlement fort, afin d'éviter à la France de perdre l'ambition de la loi AGECL.

### **À propos de Surfrider Foundation Europe**

*L'ONG Surfrider Foundation est un collectif d'activistes positifs qui agit concrètement sur le terrain au quotidien pour transmettre aux générations futures un Océan préservé. Notre mission : Porter haut et fort la voix de l'Océan ! Nos armes ? Sensibiliser et mobiliser les citoyens, enfants comme adultes (notamment grâce à une cinquantaine d'antennes bénévoles dans toute l'Europe), utiliser notre expertise scientifique pour porter des actions de lobbying*

et transformer les entreprises. Découvrez l'association sur <https://surfrider.fr/> ou via [cette vidéo](#)

#### **CONTACT:**

Lionel Cheylus | Responsable Relations Médias Europe | + 33 6 08 10 58 02 |  
Maydelee Hernandez | Assistante Relations Médias | [presse@surfrider.eu](mailto:presse@surfrider.eu)



#### **SURFRIDER FOUNDATION EUROPE**

[www.surfrider.eu](http://www.surfrider.eu)



La campagne « Break the plastic wave » de Surfrider Foundation Europe est soutenu par le programme LIFE créé par la Commission européenne. Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue pour responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.